

Événements éco-responsables

Chaque année, Bell appuie ou commandite de grands événements à travers le Canada qui peuvent être susceptibles d'avoir un impact environnemental. Par exemple, les kiosques et documents promotionnels de Bell nécessitent des matières premières et de l'énergie. En 2014, l'équipe Commandites de Bell, responsable des événements nationaux au Québec, a commencé à explorer des façons d'atténuer ces impacts. Nous avons notamment veillé à ce que le Pavillon Bell soit fait de conteneurs recyclés et doté d'un éclairage DEL afin de réduire sa consommation totale d'énergie. Dans le cadre d'autres initiatives, nous intégrons des espèces végétales indigènes dans nos aménagements paysagers afin de réduire les besoins d'arrosage, et installons des toits de couleur pâle afin de créer des surfaces réfléchissantes et ainsi réduire l'effet des îlots de chaleur urbains.

En 2015, nous avons développé un outil pour déterminer si les événements commandités par Bell respectent le seuil minimal d'éco-responsabilité défini par le groupe Responsabilité d'entreprise et environnement. L'objectif du projet pilote était d'identifier les mesures durables déjà en place, de soutenir l'amélioration des pratiques tout en restant à l'affût de ces meilleures pratiques. En 2016, la plupart des événements nationaux commandités par Bell ont mis en place des mesures de développement durable.

Nous avons préparé un guide relatif aux événements éco-responsables – disponible sur l'intranet de l'entreprise – à l'intention des employés qui organisent des événements dans les immeubles de Bell. Ce guide aborde des thèmes tels que la nourriture et les boissons, le transport, les produits, l'équipement et l'emplacement.